



## Actus Agricoles

**Besoin de renfort de main-d'œuvre ? Le gouvernement lance une plateforme "Mobilisation pour l'emploi"** pour favoriser les recrutements au sein des secteurs prioritaires qui ont besoin de renfort en main d'œuvre dont le secteur agricole, tout en s'assurant du strict respect des exigences sanitaires.

À chaque offre déposée, un conseiller Pôle emploi appelle systématiquement l'employeur pour vérifier le respect des consignes sanitaires et caractériser le besoin et compétences attendues. Le recruteur doit s'engager formellement à respecter les consignes sanitaires.

Pôle emploi propose à chaque employeur de prendre en charge la présélection des candidats si besoin. Les candidats peuvent consulter les offres sans créer de compte et accéder directement aux coordonnées du recruteur.

Pour accéder à la plateforme Mobilisation pour l'emploi, cliquer [ici](#).

### Des fiches métiers

Le ministère du Travail, avec l'aide d'experts, a rédigé des fiches conseils destinées aux employeurs et aux salariés, pour se protéger des risques de contamination au Covid-19.

- Fiche "Activités agricoles" | [Télécharger la fiche](#)
- Fiche "Travail saisonnier" | [Télécharger la fiche](#)
- Fiche "Travail en abattoir" | [Télécharger la fiche](#)
- Fiche "Travail filière cheval" | [Télécharger la fiche](#)
- Fiche "Travail dans l'élevage" | [Télécharger la fiche](#)